

ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
ASOSP

BULLETIN

PÉRIODIQUE DE L'ASOSP/SR



99/11-12

(No 307, Novembre-Décembre 1999)

INFO-PARTNER



006790

AU SOMMAIRE

- Urs Stampfli, Directeur a. i. ASOSP – SVB
- Programme ASOSP – CPFCP 2000
- *orientation.ch* : état des travaux
- Monographie ASOSP : Conseiller en orientation
- «Coup d'œil sur...» : nouvelle collection vidéo
- Nouveautés CIDOSP: 1 vidéo et 2 dossiers
- Représentations sociales de l'école suisse

Edition

ASOSP/SR, case postale
1000 Lausanne 9
Tél. 021 / 319.90.50 - Fax 021 / 319.90.59
e-mail : bulletinf@svb-asosp.ch

Rédaction

Sébastien Aeby, ASOSP/SR, Lausanne

Impression

Easy Document, Montagny-près-Yverdon

Abonnements

SFr. 150.- par année (9 numéros)

Prochain délai rédactionnel

14 janvier 2000

Bulletin Novembre-Décembre 1999

Communications	Editorial de la Présidente	1
	Communiqué	3
	Bienvenue à Monsieur U. Stampfli	4
	Editorial national	5
	Editorial régional	7
	ASOSP-CPFCP : programme de perfectionnement 2000	8
	ASOSP : communications	9
	CPFCP : <i>L'Orientation des Adultes : l'avenir, à quels prix ?</i>	9
	CIDOSP : <i>orientation.ch</i>	10
Documentation	ASOSP : nouveautés	11
	CIDOSP-MAV : vidéo <i>Graphiste</i>	13
	CIDOSP : nouveaux dossiers	14
	CIPS : vidéo sur les professions de la santé	15
	OFS : nouveautés	16
	SPC : l'enseignement spécialisé	17
	cinfo : dossiers sur la coopération internationale	18
	SRED : <i>Regards sur l'école suisse</i>	19
	Un avenir différent : cartes	19
	DIP : guide des formations pour adultes à Genève	20
	Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes : <i>paso doble</i>	20
	SSP : sciences du sport à l'Université de Lausanne	21
	IUMSP : la rupture d'apprentissage	21
	CFF : carrière professionnelle	22
	SATW : <i>TechnoScop</i>	22
	CTIE : brochures d'information	23
Informations	OFFT : procédure de consultation	25
	Convention patronale : formation modulaire en horlogerie	25
	FSEA : communications	26
La Dernière	Joyeux Noël et Bonne Année !!	29

Annexes

Annexes internes

- L'Orientation des Adultes : l'avenir, à quels prix ?

Bulletins de commande

- Dossiers CIDOSP
- Cartes "Un avenir différent"
- Nouveautés ASOSP
- Documents divers

Document

- No 431 : La chasse aux informaticiens
- No 432 : Les nouveaux pionniers

Audio-visuel

- Assistant/~e dentaire
- Graphiste
- Professions de la santé : 14 regards

En bref / Information

- Formation modulaire en horlogerie
- Marché des places d'apprentissage
- Brevet fédéral de concierge

Annexes externes

- CTIE : Internet, le guide
- CTIE : *orientation.ch*

Editorial de la Présidente

Même si l'on peut douter de l'exactitude scientifique du passage d'une année à l'autre, le fait d'entrer dans un nouveau millénaire nous incite à la réflexion. Pour certains, c'est l'occasion de dresser un bilan des années écoulées, pour ma part je suis plutôt du genre à vouloir scruter l'avenir, en l'occurrence, celui de l'orientation professionnelle. La globalisation des marchés, la concurrence, l'extension fulgurante des nouvelles techniques de communication bousculent pratiquement tous les métiers et, dès lors, toutes les formations.

Cette tendance va se poursuivre, balayant sur son passage bien des professions, en créant d'autres, au gré des marchés et des avancées technologiques. Ainsi, rares sont celles et ceux qui ne seront pas obligés de changer d'emploi, et même de métier, plusieurs fois au cours de leur vie. Chacun va être amené, de gré ou de force, à construire sa carrière ou sa vie active, à gérer ses acquis, à se promouvoir, d'emploi en emploi.

La formation continue des adultes va se développer. Aujourd'hui, elle va de pair avec un niveau d'instruction, une productivité et des salaires élevés. L'effort de formation est souvent ciblé en priorité sur les salariés qui possèdent déjà un niveau élevé de qualifications, risquant de marginaliser encore un peu plus les moins favorisés. Mais, comme c'est le cas depuis longtemps en Grande-Bretagne et dans les pays nordiques, nous allons tous être amenés à apprendre tout au long de notre vie.

L'expérience montre également à quel point il est difficile de mettre en place des politiques du marché du travail efficaces pour les jeunes défavorisés, qui sont confrontés, en matière d'éducation et d'emploi, à des inégalités importantes.

Comment préparer au mieux, jeunes et moins jeunes, à cette perpétuelle mouvance et remise en question ?

Il me semble que la réponse va de soi : il faut un développement accru de l'orientation professionnelle et un appui de personnes de confiance que l'on consultera régulièrement à chaque changement de cap.

Ainsi, j'imagine que le conseiller ou la conseillère en orientation devra davantage accompagner un individu tout au long de sa vie et être un maillon indispensable de sa formation pour autant qu'il réponde aux critères suivants :

- Le conseiller, la conseillère, doit se remettre en question, évoluer, s'adapter, se perfectionner, afin de plaquer à une société en constante mutation.
- Il ou elle doit être capable de motiver, être à l'écoute pour guider un jeune, lui faire éventuellement changer de voie, détecter des faiblesses ou des qualités insoupçonnées.
- Il s'agit donc non seulement de connaître les documents d'analyse, ce qui coule de source, mais encore les débouchés, le marché du travail et les besoins de l'économie, du monde des arts et de la culture.

- Une formation psychologique, des stages en entreprises et des relations avec les milieux économiques font partie de la panoplie que doit offrir ce «médiateur».
- L'expérience de vie devient de surcroît indispensable si le client est adulte, chômeur ou invalide.

Ces exigences pluridisciplinaires impliquent-elles une spécialisation ? D'une part, il paraît difficile d'imaginer que chaque conseiller ou conseillère puisse acquérir toutes ces connaissances et soit en mesure de dialoguer avec une clientèle hétérogène, de l'adolescente au chômeur en fin de droit. D'autre part, le fait de pouvoir accompagner un client durant plusieurs années a quelque chose de fascinant et de responsabilisant.

Finalement, la qualité ne va-t-elle pas se mesurer en fonction de la fidélité de certains clients et du bouche à oreille, comme parmi les médecins ou avocats qui n'ont pas droit à la publicité ?

La qualité implique toutefois que l'on puisse tout de même se référer à certains critères de réussite et donc de «mesurabilité» de prestations. Le débat est lancé et la discussion vive, tant il est vrai qu'il est délicat de mesurer des services. Mais il faut aller de l'avant, tout en gardant le sens des nuances.

Mais les choses pourraient évoluer en ce domaine aussi, pour autant que les conseillers prennent quelque distance par rapport à leur statut de fonctionnaire, si ce n'est au propre du moins au figuré, au risque, sinon, de voir l'orientation se diviser en deux groupes bien distincts, le scolaire et la formation continue des adultes.

J'espère, pour ma part, qu'on saura, au sein de la profession, prendre conscience des chances qui s'ouvrent à elle, pour peu qu'elle ait la force de s'unir en un corps de métier fier et exigeant. L'ASOSP est là pour colmater les brèches et aider à ériger l'édifice... pour autant qu'on le veuille.

Bonne année à toutes et à tous.

Christiane Langenberger-Jaeger
Présidente ASOSP – SVB, Conseillère aux Etats



Communiqué

Après s'être beaucoup investie pour l'ASOSP, Madame Florence de Bondeli a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Nous formons tous nos vœux pour la poursuite de ses activités.

L'ASOSP étant en plein audit, il a paru inopportun au Comité de changer de direction avant d'avoir une vision plus précise des nouvelles structures que nous souhaitons donner à notre Association, d'autant plus que ces structures devront s'inspirer de la nouvelle péréquation financière.

Afin que nos activités ne souffrent pas de ces changements, nous avons consolidé les directions régionales (un nouveau chef romand vient d'entrer en fonction en la personne de Monsieur Laurent Venezia) et obtenu le concours de Monsieur Urs Stampfli (Directeur, Zentralstelle für Berufsberatung Zürich, SKZB) qui remplacera ad intérim Madame de Bondeli pour certaines fonctions.

Nous prendrons les mesures définitives en temps opportuns.

Nous ferons, bien entendu, tout notre possible pour que la qualité de nos prestations n'en soit pas altérée.

Christiane Langenberger

Bienvenue à Monsieur U. Stampfli

Le point commun entre "information" et "lumière" étant la vitesse de propagation, vous n'ignorez donc plus que :

- j'ai décidé, il y a 2 mois et après plus de 7 années d'intense engagement au profit exclusif de l'ASOSP, de mettre un terme à mes missions régionale, puis nationale ;
- Monsieur L. Venezia vient d'arriver et de reprendre la direction régionale romande (Lausanne/VD). Madame J. Huber a pris en été 97 la direction régionale alémanique (Dübendorf/ZH). Suite à mon départ, la direction nationale et celle des services centraux (informatique, finances, projets nationaux, etc.) est à repourvoir ;
- un audit interne et externe est actuellement en cours. Les résultats et conclusions devraient commencer à sortir d'ici fin 99 et déployer des effets dès 2000 ;
- Monsieur U. Stampfli (OCOSP ZH et Président CISCO) vient d'être nommé par le Comité pour reprendre a.i. les rênes de l'ASOSP. Je lui souhaite autant de foi, plaisir, force, courage et engagement, etc., dopants, à défaut desquels cette très exigeante mission n'est tout simplement ni viable, ni vivable ; je lui souhaite en plus beaucoup de sensibilité pour différencier le monde public cantonal/intercantonal du monde privé de l'ASOSP ; je lui souhaite aussi d'obtenir plus de soutien, de marge de manœuvre, de droits et de compétences pour pouvoir réellement agir, et ainsi éviter les vains exercices de Sisyphe.

Pendant toutes ces années, nous avons vécu ensemble nombre d'événements, de changements, de bouleversements, de successions de responsables, etc. Vous m'avez fait découvrir votre passion de l'orientation, vos différences, vos intérêts, vos minorités, vos sensibilités, vos susceptibilités, vos impossibilités. Nous avons découvert ensemble nos croyances, nos combats, nos limites, nos rêves, nos missions, nos illusions, nos besoins, nos moyens, etc., respectifs. Pour toutes ces découvertes, côtolements et collaborations, je vous remercie toutes et tous du fond du cœur.

Même si je l'ai personnellement décidé, c'est quand même la mort dans l'âme que je vous quitte. Mon droit aux vacances étant directement proportionnel à mon engagement exclusif incontesté, nécessaire et justifié, il me permet de vous quitter rapidement.

Je laisse mon successeur, entouré de Madame Huber et de Monsieur Venezia, mener l'ASOSP à la 1ère année de son 2ème centenaire en 2003.

Je souhaite à l'ASOSP, à ses collaborateurs/~trices, à son entourage proche et lointain, à Monsieur Stampfli et à vous toutes et tous de **Belles et Bonnes Fêtes** en cette fin d'année frileuse et surtout ... **Bon Vent** (selon l'expression consacrée de l'un de mes conseillers chevelus préférés !)

F. de Bondeli, bientôt en vacances



Editorial national

Au nom de l'ASOSP – et en mon nom personnel

Le 3 novembre, le Comité de l'ASOSP m'a élu à l'unanimité au poste de Directeur ad intérim pour une durée d'engagement limitée.

Pourquoi cette décision, pourquoi ne pas avoir choisi de repouvoir de manière "normale" ce poste devenu vacant ?

Les raisons doivent en être recherchées tant dans la situation actuelle de notre association, et particulièrement de son bureau lui-même, que dans l'environnement dans lequel ils opèrent.

Sur le plan interne (ou plus précisément : dans le domaine de nos secrétariats de Dübendorf et de Lausanne), les points suivants sont à mon avis tout particulièrement concerné :

- Nos **collaboratrices et collaborateurs** qualifiés ne peuvent pas toujours mettre en œuvre de manière optimale leurs compétences et leur motivation, parce que les structures de direction et d'organisation, les processus et leur déroulement, les chemins de l'information et de la communication ne sont pas assez clairement déterminés. Les besoins et les attentes de nos clients ne sont pas assez précisément définis. Dans ce domaine, il s'agit donc pour moi, au premier chef, de redéfinir clairement, de manière transparente et unanimement admise des objectifs correspondant aux besoins de nos clients, de déléguer les compétences de décision à nos départements spécialisés et aux commissions qui les entourent, et d'améliorer la satisfaction et la motivation de nos collaborateurs. La tâche de la direction réside dans le soutien à apporter à la réalisation des objectifs définis d'un commun accord.
- Un point qui n'est pas nouveau, mais qui n'en devient que plus urgent : **notre situation financière** nécessite des éclaircissements aussi rapides que profonds, les données financières nécessaires doivent être rassemblées, les principes essentiels doivent avant tout être rétablis et le financement doit être mis en place sur de nouvelles bases. Le temps nous presse !
- Nous avons également toute une série de **projets en suspens**, qui doivent être approuvés, poursuivis selon leurs buts ou menés à terme, de même que des **contrats et accords** – en cours ou résiliés – qui doivent être renégociés et mis à jour si nous voulons être en mesure de continuer à fournir de manière fiable nos prestations.

Dans notre environnement également, de nombreuses affaires doivent être réorientées – dans cet environnement qui aujourd'hui est en évolution comme jamais auparavant :

- **Nos rapports avec nos partenaires et nos clients**, avec les conseillères et conseillers en orientation scolaire et professionnelle, avec les écoles, les autorités, les associations, les commissions et bien d'autres encore doivent être réétudiés sous de nombreux aspects, des contacts doivent être noués ou entretenus, notre image, par endroits assez gravement ternie, doit être améliorée par une coopération transparente.
- **D'autres institutions privées et publiques** commencent de plus en plus à prendre leur place sur le marché occupé précédemment par l'ASOSP, ce qui remet en question la fourniture de nos prestations actuelles.
- Et enfin, mais ce point est loin d'être le dernier en importance : par un nouvel équilibre financier et la révision de la LFPr, les cartes doivent être redistribuées entre la Confédération et les cantons, ce qui aura des **conséquences sur le plan des structures**. Et si – comme il semble que ce soit le cas actuellement – les cantons seront les seuls compétents dans le domaine de l'orientation professionnelle, il faut s'assurer qu'ils seront également chargés d'assurer le financement des prestations essentielles.

Cette liste devrait permettre d'apporter une réponse à la question de fond et de tirer au clair la décision du Comité – le traitement de ces questions et de ces problèmes, de plus sous la pression de l'urgence, justifie-t-il ou non l'engagement pour une période limitée d'une personne "issue du séraï" ?

Mais il n'existe aucun Hercule ni aucun magicien qui puisse faire des merveilles. Je suis assuré du soutien compétent des membres du Comité et des collaboratrices et collaborateurs de Dübendorf et de Lausanne, et je crois pouvoir compter sur cet appui comme je pense également pouvoir compter sur votre compréhension et à l'occasion sur votre obligeance – ce qui me conforte dans mon espoir de vaincre nos difficultés.

Pour les fêtes de fin d'année qui approchent, je vous souhaite d'ores et déjà le meilleur, de même qu'à vos proches, des vacances reposantes et une entrée fracassante dans le prochain millénaire !

Urs Stampfli
Directeur a. i. ASOSP – SVB



Editorial régional

Noël est à notre porte et déjà les frimas se sont installés. Les lumières s'allument et l'ambiance est déjà autre.

A l'ASOSP, cette année 1999 aura été une année de prise de conscience et aura vu le début de changements importants à l'intérieur de notre association. L'an 2000 se doit de continuer sur cette lancée, tout en ramenant la stabilité nécessaire à un travail fiable et à des collaborations constructives.

Dans cette perspective, le Secrétariat romand souhaite rencontrer les personnes et les institutions actives de l'orientation scolaire et professionnelle afin d'améliorer et de renforcer les synergies existantes et de développer de nouveaux partenariats. Nous souhaitons consolider notre image et notre place en Suisse romande et fournir des prestations de qualité dans la ligne de vos attentes et de notre mission. Mais nous comptons aussi sur vous, sur vos compétences pour qu'en ensemble nous puissions aborder sereinement les défis qui nous attendent.

Nous profitons de ce dernier numéro de l'année 1999 pour vous remercier, chères lectrices et chers lecteurs, de votre fidélité. Le passage à un nouveau siècle sera pour nous l'occasion de vous dévoiler le Bulletin 2000, rajeuni et amélioré, qui se devra plus que jamais d'être votre Bulletin. En effet, notre souhait est qu'il renforce sa vocation de relais et d'échange de l'information.

Notre reconnaissance va également à toutes les personnes qui, au travers des différentes commissions de l'ASOSP, ont contribué au soutien du milieu de l'orientation.

Le Secrétariat romand vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour... le siècle prochain.

Laurent Venezia
Chef régional ASOSP/SR

Joyeux Noël et Bonne Année

ASOSP-CPFCP – COMMISSION PERMANENTE POUR LA FORMATION CONTINUE ET LE PERFECTIONNEMENT, LAUSANNE **Programme de perfectionnement 2000**

Le programme détaillé ASOSP-CPFCP 2000 est disponible ! Il a été envoyé, début de ce mois, aux conseillers/~ères, documentalistes, collaborateurs et collaboratrices des offices d'orientation romands et tessinois, ainsi qu'à leurs homologues des offices AI. Le délai d'inscription permettant de bénéficier du tarif de faveur est fixé pour cette année au **vendredi 10 décembre 1999**.

- 00/1 EPFL / Redécouvrir les filières classiques
14 janvier 2000, Lausanne (VD)
- 00/2 Expression non verbale
24-26 janvier 2000, Neuchâtel (NE)
- 00/3 Grammaire émotionnelle
17-18 février 2000, Saint-Maurice (VS)
- 00/4 Gestalt II
24-25 février 2000, Saillon (VS)
- 00/5 Internet : découverte et recherche en OSP
16-17 mars 2000, Yverdon (VD)
- 00/6 Relations entre motivation, compétences et projet
07 avril 2000, Neuchâtel (NE)
- 00/7 Rédaction et communication : Module 3
28-29 septembre 2000, Genève (GE)
- 00/8 Sciences actuarielles
06 octobre 2000, Lausanne (VD)
- 00/9 Une entreprise : comment ça marche ?
20 novembre 2000, Yverdon (VD)

Les personnes qui désirent s'inscrire, dans la mesure des places disponibles, sont priées de contacter l'ASOSP/SR et de confirmer leur inscription par écrit. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée, et sont considérées comme définitives. En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, nous nous réservons le droit d'annuler le perfectionnement concerné.



ASOSP – ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE
Communications

- Notre secrétariat général de Dübendorf a lui aussi fait paraître son programme de perfectionnement pour la Suisse alémanique. Plus de 28 offres de formations sont décrites dans cette brochure A5 de quelque 40 pages. Vous pouvez vous procurer ce programme de perfectionnement à notre adresse :

ASOSP/SR
 case postale
 1000 Lausanne 9
 Tél. 021 / 319 90 50 – Fax 021 / 319 90 59
 e-mail : asosp@svb-asosp.ch

- Nous vous rappelons que l'ASOSP/SR sera fermée

du vendredi 24.12.99 à 12:00 au lundi 03.01.00 à 08:00.

Nous vous prions de nous envoyer ou de nous faire parvenir par fax (021 / 319 90 59) vos commandes d'ici le

vendredi 17.12.99.

Nous vous saurions gré de nous indiquer pour quelle période comptable vous désirez votre facture.

- Nous vous communiquons dans notre dernier Bulletin 10/99 nos nouvelles adresses électroniques ASOSP (Lausanne) et SVB (Dübendorf). Dorénavant, la rédaction des Bulletins romand et alémanique ont une adresse directe :

Bulletin ASOSP : bulletinf@svb-asosp.ch

Bulletin SVB : bulletind@svb-asosp.ch

- Dans le Bulletin 10/99, la liste des bureaux d'information sur les professions de la santé en Suisse romande y était annexée (Fiche *En bref Information*). Merci de rectifier l'adresse neuchâteloise comme suit : **Monsieur Gilles Daval** a succédé à Madame S. Vial.

CPFCP – COMMISSION PERMANENTE POUR LA FORMATION CONTINUE ET LE PERFECTIONNEMENT, LAUSANNE
L'Orientation des Adultes : l'avenir, à quels prix ?

Le vendredi 5.11.99, quelque 220 personnes ont participé à la journée, organisée par la CPFCP : «L'Orientation des Adultes : l'avenir à quels prix ?».

Chacun des intervenants a tout d'abord exposé son point de vue, ses préoccupations ou idées de réflexion quant au thème de la matinée. Ensuite, un débat enrichissant a permis de répondre à quelques questions.

Vous trouverez **en annexe** un compte-rendu de la journée.

**CIDOSP – COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION EN
MATIÈRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE**
Une nouvelle base de données pour s'informer sur les professions, les formations et les places d'apprentissage sur Internet

Le projet de cette base de données est né en février 96, à l'initiative de la CCO. L'objectif visé était l'informatisation de la documentation dont disposent les offices d'orientation, en vue de la gérer et de l'exploiter rationnellement. La CRD (devenue CIDOSP depuis février 99) fut mandatée pour ce travail.

Très bien documenté par le groupe qui l'a élaboré, le projet fut présenté et promu par la CCO devant diverses instances pour être financé. Les efforts des uns et des autres furent récompensés. Le projet est jugé d'intérêt national et obtient un financement dans le cadre de l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage du 30 avril 97. En juin 99, une entreprise fut mandatée pour la réalisation du projet.

La CIDOSP étant étroitement liée à ce travail, nous pensons que le moment est venu de vous donner quelques informations sur cette base de données et sur l'avancement des travaux.

La base de données

C'est une base de données relationnelle qui s'articule autour de 3 modules : "places d'apprentissages", "informations sur les professions et les formations" et "gestion électronique de données". Elle intègre l'ensemble des fiches InfOP, Ecol'Info et Uni info et constitue ainsi la source privilégiée d'informations sur les professions, les formations et les places d'apprentissage offertes dans les cantons romands et le Tessin.

Cette base de données permettra à l'utilisateur, à travers le web, d'accéder à une information complète et transparente grâce à des critères de recherches multiples et combinables. Elle sera intégrée au site *orientation.ch*.

Pour éviter toute confusion, il faut savoir qu'actuellement, la CIDOSP n'a aucune possibilité de corriger les données qui sont sur le site *orientation.ch*, bien qu'issues intégralement du CD-ROM "InfOP 99". La réalisation de la base de données en question, nous permettra une mise à jour continue.

Etat des travaux

- Le module "places d'apprentissage" est sous toit. Les cantons qui ont fini leur enquête peuvent introduire leurs données ; elles seront consultables sur *orientation.ch*, dès fin novembre 99.
- Le module "informations sur les professions et les formations" est pour l'essentiel modélisé ; sa mise en place est prévue pour fin mars 2000.
- Le module "gestion électronique des données" est prévu pour mai-juin 2000.
- L'orientation suisse en général, romande en particulier, disposera d'un excellent outil de travail dans le deuxième semestre 2000. Les usagers pourront accéder à une information fiable, quand bien même la mise à jour de celle-ci demande de grands efforts.

Pour la CIDOSP, Aïssa Labgaa, répondant du groupe de travail "Informatique"

Voir également en page 25 de ce Bulletin, informations du CTIE à propos du site.



ASOSP – ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE

Nouveautés

● Conseiller/~ère en orientation

Une monographie sur la profession de conseiller en orientation existe enfin ! Cela représentait un véritable challenge de présenter objectivement la profession, d'un point de vue profane. Difficile effectivement d'exposer de façon succincte, en 20 pages, une telle profession en constante évolution, tout en tenant compte des spécificités régionales.

La brochure présente les défis quotidiens auxquels doivent faire face les spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle. Par exemple, les conseillères en orientation de l'OROSP de Morges exposent les différentes demandes auxquelles elles doivent répondre, les activités variées et une réflexion sur l'avenir du conseil en orientation.

D'autres éclairages mettent en évidence la diversité des approches et l'enthousiasme des professionnels. Bettina Nyffeler doit faire preuve de flexibilité, de polyvalence et d'ingéniosité pour conseiller une population sur un secteur très étendu, la Basse-Engadine et le Val Müstair. Hans Beat Acherman, responsable du Centre d'information professionnelle de Zoug se définit comme «Chargé d'information». Ursula Fässler, conseillère en orientation pour les personnes handicapées, ignore la routine et doit trouver des solutions adaptées à chaque situation spécifique. Les activités d'un office d'orientation universitaire sont également présentées.

En outre, un chapitre tente de répondre à la question «A langues différentes, conseillères et conseillers en orientation différents ?». Ainsi, Silvia Imgrüt, conseillère à l'OROSP de Lausanne, Roland Kunz, conseiller à l'Office de Pfäffikon (SZ) et Marco Lafranchi, vice-directeur de l'OCOSP du Tessin abordent les différences et les similitudes de leur profession dans notre pays.

Finalement, les différentes filières de formation proposées sur le territoire helvétique sont présentées en fin de cahier.

A4, 20 pages, deux couleurs, f/d/i, prix : SFr. 10.-.

Vous pouvez vous procurer ce nouveau dossier au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.

ASOSP – ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE**Nouveautés (suite)****● Dessinateur/~trice en bâtiment**

Cette nouvelle monographie a été élaborée par l'ASOSP en collaboration avec la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA).

En règle générale, le dessinateur ou la dessinatrice en bâtiment est le ou la spécialiste des détails dans un bureau d'architecture. Dans le jargon du métier, il ou elle «concrétise», ce qui signifie affiner l'esquisse de l'architecte en réalisant un plan aux dimensions appropriées sur une plus grande échelle.

L'ambiance de travail n'est pas la même dans une entreprise de cent personnes ou dans un petit bureau. La journée se passe différemment, selon qu'on travaille avec un ou une architecte qui préfère exécuter les dessins ou qui confie à l'apprenti ou à l'apprentie des tâches très diverses. L'équipement technique du bureau, dernière génération de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) ou simple planche à dessin, joue également un rôle très important. Enfin, la spécialisation de l'entreprise, dans la construction de bâtiments industriels ou la restauration d'édifices historiques par exemple, influe sur la problématique et sur l'environnement dans lequel on évolue.

Nous suivons deux apprentis dans leurs activités quotidiennes. Un architecte explique également ce qu'il attend d'un dessinateur ou d'une dessinatrice en bâtiment. Finalement, les possibilités de formation sont présentées.

A4, 16 pages, quadri, f/d/i, prix : SFr. 9.-.

Vous pouvez vous procurer ce nouveau dossier au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.

● Nouvelle série de vidéos – Assistant/~e dentaire

Cette vidéo fait partie d'une nouvelle collection « Coup d'œil sur... », désormais disponible en français, dont le but est de décrire, en quelques minutes, les aspects principaux d'une profession.

Le métier d'assistant/~e dentaire s'articule autour de plusieurs activités : accueil des patients, administration, hygiène des instruments et du cabinet et, bien entendu, assistance durant les soins dentaires. Chacune de ces facettes possède ses avantages et ses inconvénients et implique des relations de travail particulières, avec le ou la médecin-dentiste, l'hygiéniste ou les autres assistants/~es du cabinet.

Par sa durée volontairement réduite, cette vidéo va à l'essentiel. Les prises de vue sont dynamiques, passant d'un très gros plan sur la bouche d'un patient en cours de traitement à des vues générales d'un cabinet dentaire ; de quoi se familiariser très vite avec l'ambiance du métier.

Vidéo SP Beta, PAL, son digital mono, 6' 30", prix : 98.-

Pour vous procurer cette vidéo, veuillez utiliser la **fiche Audio - Visuel ci-jointe**.



ASOSP – ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE
Nouveautés (suite)

● **Verkehr, Logistik, Lager und Spedition**

Le numéro 18 de la série ASOSP *Chancen in Beruf und Arbeit* se penche sur les domaines du transport, de la logistique, du stockage et de l'expédition.

Biens et personnes sont transportés d'un coin du globe à l'autre. Ces dernières années, cette mobilité a considérablement augmenté. Dans une large mesure, la globalisation influence la situation des employés dans ces branches. Aujourd'hui, les professionnels de ces domaines doivent avoir une formation professionnelle de base étendue pour pouvoir réagir avec flexibilité aux différentes demandes et aux conditions de travail changeantes.

Cinq sous-domaines structurent cette brochure : ① Transport par rail ② Transport par route ③ Transport aérien ④ Transport maritime ⑤ Logistique, stockage et expédition. Onze exemples de carrières illustrent ces différentes professions : un agent technique d'exploitation dans un aéroport, une monitrice de conduite, un capitaine de bateau, etc.

72 pages, allemand, prix du numéro : SFr. 19.-

Vous pouvez vous procurer ce nouveau dossier au moyen du bulletin de commande ci-joint.

CIDOSP-MAV – COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
Vidéo Graphiste

Ce nouveau titre romand, accepté par la CIDOSP en octobre 99, a été réalisé sous la responsabilité de l'Office d'orientation et de formation professionnelle du canton de Genève.

«Les graphistes interprètent visuellement une information ou un message qu'un client souhaite transmettre. Ils créent, aménagent et traitent des images en utilisant divers supports. Des images parfois éphémères qui ne durent que le temps d'un spectacle ou d'une campagne de promotion. Une affiche percutante, un catalogue finement agencé, que l'on oubliera très vite. D'autres productions visuelles ont une durée de vie plus longue. Les enseignes et les logos exigent une grande créativité. Les graphistes agencent un sigle ou un logo dans un espace de façon à ce qu'il reflète une dynamique et une tonalité particulières. Ils conçoivent la ligne graphique des journaux ou des revues. La mise en page et le choix judicieux des couleurs guident la lecture. Les graphistes ont adopté l'ordinateur depuis longtemps. Ils maîtrisent toutes les subtilités des applications graphiques les plus complexes. Ainsi, aujourd'hui un nouveau domaine s'ouvre à eux : l'habillage des sites sur Internet.»

Vidéo VHS-PAL, 10', prix : 53.75

Pour vous procurer cette vidéo, veuillez utiliser la **fiche Audio - Visuel** ci-jointe.

CIDOSP – COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE

Nouveaux dossiers

● *Maître/~esse d'éducation physique*

Le dernier arrivé dans la collection des dossiers CIDOSP s'intitule *Maître/~esse d'éducation physique* et a été produit par l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du canton de Vaud. Il a été accepté par l'unité de production CIDOSP en octobre 99.

«Qui sont ces maîtres toujours en survêtement ou en shorts, ces "profs de gym", comme les appellent familièrement les élèves ? De leurs collègues, ils se distinguent par l'habillement, mais aussi par leur cadre de travail : salle omnisports, piscine, terrain de jeux, pistes de ski ou de snow-board, etc.

»Enseigner l'éducation physique est une affaire de pédagogie autant que de compétences sportives. L'un ne va pas sans l'autre. Ni entraîneurs, ni sportifs d'élite, parfois un peu les deux, les maîtres d'éducation physique mettent leur corps au service de la pédagogie. Pourtant, surprise : pour entretenir sa forme, le maître et la maîtresse d'éducation physique pratiquent du sport... hors des heures d'enseignement !

»Et c'est aussi hors de la salle que les "profs de gym" élaborent leurs plans périodiques, participent aux séances de file, organisent des camps sportifs, des joutes ou des tournois. Enseigner l'éducation physique, c'est bien plus que faire du sport.

»Les maîtres et maîtresses d'éducation physique soulignent dans ce dossier les différences du métier selon qu'on l'exerce avec des petits enfants en tant qu'animateur pédagogique, avec des élèves du secondaire, avec des adolescents dans le cadre de la scolarité post-obligatoire ou encore avec de futurs enseignants. En dépit de variantes liées au type d'élèves et parfois au cadre, tous se retrouvent dans leur double motivation : ils aiment le sport et ils aiment transmettre.

»Est également évoqué dans ses grandes lignes le nouveau type de formation mis en place peu à peu dans les différents centres de formation. L'exigence de la double compétence devient la norme, surtout dans la perspective d'une éventuelle reconversion.

»Et si vous vous demandez s'il faut connaître tous les sports pour devenir maître d'éducation physique, alors commandez vite le dossier !»

Vous pouvez vous procurer ce nouveau dossier CIDOSP au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.



**CIDOSP – COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION EN
MATIÈRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, LAUSANNE**
Nouveaux dossiers (suite)

● ***Animateur/~trice socio-culturel/~le***

Egalement nouveau dans la collection des dossiers CIDOSP, *Animateur/~trice socio-culturel/~le* a été produit par l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du Valais romand et élaboré par Geneviève Praplan, collaboratrice extérieure. Il a été accepté par l'unité de production CIDOSP en octobre 99.

«Les animatrices et animateurs socioculturels ne sont pas, comme on le croit encore, des amuseurs publics. Situés là où bourgeonnent les conflits, ils défendent leur travail comme un moyen de prévention primaire et un instrument de changement.

»La brochure *Animatrice socio-culturelle – Animateur socio-culturel* vous en dira davantage. Elle présente la réalité et la diversité du métier, en s'appuyant sur des témoignages recueillis en Suisse romande. Ces points de vue reflètent des situations différentes, selon les groupes de personnes concernées et les endroits où s'exerce la profession.

»La brochure est complétée d'un survol des différentes formations qui existent en Suisse romande, à savoir trois écoles, à Sion, Lausanne et Genève.»

Vous pouvez vous procurer ce nouveau dossier CIDOSP au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.

CIPS – CENTRE D'INFORMATION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ, LAUSANNE
Nouvelle vidéo sur les professions de la santé

Le groupement romand des CIPS, avec le soutien financier de la Loterie romande, présente une nouvelle vidéo qui s'intitule *Professions de la santé : 14 regards*. Ce film permet à la personne intéressée de se faire une première impression de l'univers des professions de la santé. Chaque métier est décrit de façon non exhaustive avec les yeux de professionnels.

En l'espace de 20 minutes, nous faisons la connaissance de quatorze personnes dont le point commun est la passion de leur métier : Anne, infirmière ; Nicolas, ambulancier ; Françoise, assistante médicale ; Marie-Jeanne, laborantine médicale ; Mélanie, puéricultrice-éducatrice ; Daniel, technicien en radiologie médicale ; Sophie, physiothérapeute ; Martine, ergothérapeute ; Frédéric, technicien en salle d'opération ; Christine, hygiéniste dentaire ; Murielle, diététicienne ; Séverine, pédicure-podologue ; Joël, aide-soignant ; Corinne, sage-femme.

Vidéo VHS-PAL, 20', prix : 35.-

Pour vous procurer cette vidéo, veuillez utiliser la **fiche Audio - Visuel ci-jointe**.

OFS – OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, NEUCHÂTEL
Nouveautés**● Enseignants 1997/1998**

Cette publication présente les résultats du relevé 97/98 de la statistique des enseignants et renseigne sur leur nombre en fonction du sexe, de l'âge, du statut, du taux d'occupation ainsi que de la prestation d'enseignement. Elle comporte aussi des informations concernant les relations quantitatives élèves-enseignants et le volume d'enseignement par classe.

«Pendant l'année scolaire 97/98, quelque 11'700 personnes enseignaient dans les écoles professionnelles artisanales, industrielles et commerciales. Elles occupaient au total 6'500 postes à plein temps. Les hommes y étaient nettement majoritaires (72 %) et 7 personnes sur 10 y travaillaient à temps partiel. Ce document contient, outre les données habituelles concernant les enseignants et la prestation d'enseignement à l'école obligatoire et dans les écoles de formation générale, pour la première fois des informations sur la formation professionnelle de base.»

64 pages, bilingue, prix : SFr. 9.-

● Etudiants des hautes écoles spécialisées suisses

Cette publication présente les résultats du deuxième relevé concernant les étudiants débutants ayant commencé des études au niveau HES y sont présentés selon le sexe, la nationalité ainsi que selon le domaine d'études.

«Combien de personnes suivent une formation dans une haute école spécialisée ? Comment se répartissent-elles dans les divers domaines technique, économique et artistique ? Combien sont-elles à suivre une formation HES de travail social, une formation appliquée des langues, de la psychologie ou du domaine de la santé ? Combien s'initient à la musique ou au théâtre ? Quelle est la part de femmes et celles des personnes étrangères ?» Telles sont les questions auxquelles la brochure répond.

24 pages, bilingue, SFr. 4.-

● Personnel des hautes écoles

«Combien de personnes sont employées auprès des hautes école suisses ? Dans quelles fonctions travaillent-elles ? Combien d'emplois à plein temps représentent ces fonctions ? De quelles sources de financement proviennent les salaires ? Comment les postes se répartissent-ils entre les catégories de personnel ? Quels sont les domaines et les branches d'activité ayant le plus de personnel ? Où travaillent les femmes, les étrangers ? Quelle est l'évolution des catégories du personnel en fonction de l'âge, du sexe et de la nationalité ?»

52 pages, bilingue, SFr. 8.-

Ces publications peuvent être commandées au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.



**SPC – SECRÉTARIAT SUISSE DE PÉDAGOGIE CURATIVE ET SPÉCIALISÉE,
LAUSANNE
Nouveautés**

Les Editions SPC ont édité leur nouveau catalogue. Au chapitre des nouveautés, signalons deux ouvrages :

- ***L'enseignement spécialisé en Suisse romande et au Tessin. Aperçu présenté par les responsables cantonaux***

Préfacée par Jean-Marie Boillat, secrétaire général de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin, cette brochure présente une vue d'ensemble de la situation de l'enseignement spécialisé dans ces deux régions linguistiques. Elle réunit des contributions des responsables de l'enseignement spécialisé des cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel, de Vaud, du Tessin et des parties francophones de Berne, de Fribourg et du Valais. Ces pages offrent aux lecteurs, non pas un descriptif exhaustif, mais des éléments d'information lui permettant de mieux comprendre les finalités de l'enseignement spécialisé de chacun de ces cantons.

80 pages, prix : SFr. 19.20

Cette publication peut être commandée au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.

- ***Formations en pédagogie spécialisée en Suisse (Heil- und sonderpädagogische Ausbildungen in der Schweiz)***

Il s'agit de la 11^e édition revue et corrigée. Le fascicule reflète la situation en 99 et donne un aperçu de la nature, de la durée et des conditions d'admission aux études en pédagogie spécialisée en Suisse.

Cette 11^e édition devrait paraître à la fin de cette année (prix indicatif : SFr. 11.-) ; il vous sera possible de la commander dans notre prochain Bulletin ASOSP (janvier 2000).

**CINFO – CENTRE D'INFORMATION, DE CONSEIL ET DE FORMATION.
PROFESSIONS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE L'AIDE
HUMANITAIRE, BIENNE
Nouveautés**

Deux nouveaux dossiers *cinfo* viennent de paraître :

● **Coopération internationale I: Bases, contexte, exigences professionnelles et possibilités**

Ce dossier informe en détail sur la coopération internationale (CI) de la Suisse. Il décrit les bases et le contexte dans lesquels se situe aujourd'hui la coopération internationale et présente un choix de ses principaux acteurs en Suisse ainsi que quelques organisations partenaires. L'activité professionnelle dans la coopération internationale est le thème central du dossier : marché de l'emploi, professions recherchées, activités, exigences et conditions d'engagement, possibilités d'entrer dans la CI, postes vacants, etc.... En outre, il aborde de nombreux aspects personnels liés à une activité professionnelle dans la CI et donne des indications sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement ainsi que sur d'autres sources d'information.

Ce dossier s'adresse surtout aux personnes sans connaissance préalable de la CI qui s'intéressent à une activité professionnelle dans ce domaine et qui aimeraient évaluer leurs chances.

5^e édition, 80 pages, f/d, prix : SFr. 10.-

● **Coopération internationale II: Organisations et possibilités d'emploi à l'étranger**

Ce répertoire constitue la suite du dossier *cinfo* "Coopération internationale I". Il contient les portraits de 36 organisations ayant leur siège en Suisse et qui envoient du personnel à l'étranger. Les organisations y donnent des renseignements sur leurs objectifs, leurs activités principales, les régions dans lesquelles elles sont actives, le nombre de leurs collaborateurs/~trices ainsi que des informations sur les spécialistes recherchés, leur profil et les conditions d'un engagement à l'étranger. Il contient en outre, des informations complémentaires sur les organisations, comme par exemple leurs activités en Suisse ou les titres de leurs principales publications.

Ce répertoire s'adresse à toute personne déjà familiarisée avec les questions de la coopération internationale et connaissant les possibilités d'engagements dans la CI telles qu'elles sont abordées dans le premier dossier.

1^e édition, 144 pages, trilingue (français, allemand, anglais), prix : SFr. 20.-

Ces publications peuvent être commandées au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.



**SRED – SERVICE DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION DU DÉPARTEMENT DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE**
Regards sur l'école suisse

Le SRED annonce la publication, dans le cadre du Programme national de recherche 33 «Efficacité des systèmes de formation», du rapport *Regards sur l'école suisse*.

La recherche, dont rend compte cet ouvrage, avait comme objectif de rassembler des données fiables sur les opinions, les images, les attentes de la population sur le système d'enseignement, et de les traiter comme révélatrices des dissensions existant au sein de la société suisse. Les informations ont été recueillies auprès d'un échantillon représentatif de 1'400 personnes de toutes les régions de Suisse pour essayer de cerner les représentations que les habitants de ce pays se font de l'école.

L'auteur, Dominique Gros, relève quelques constats forts. «● Le regard des Suisses sur leur école est plutôt désabusé. Ils ne sont ni très critiques, ni véritablement enthousiastes. ● L'égalité formelle des chances ne garantit pas une équité réelle. ● Malgré la complexité des mécanismes de guidage du système d'enseignement, force est de constater qu'ils sont néanmoins assez bien connus. ● Les systèmes scolaires cantonaux ne donnent pas entièrement satisfaction à une population qui aspire à des améliorations, voir à des changements profonds. ● Les opinions sur l'enseignement et la formation révèlent des conceptions différentes selon les régions linguistiques.»

200 pages (env.), prix : SFr. 28.-

Cet ouvrage peut être commandé au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.

UN AVENIR DIFFÉRENT

Cartes

La commission de l'ARCOSP "Un avenir différent" a produit, il y a quelque temps 2 cartes. Le message qu'elle entendait faire passer est :

«Femmes et hommes doivent pouvoir se reconnaître dans les textes parlant de leur vie de tous les jours. Mais pour cela, les documents doivent être écrits **au féminin et au masculin**. Quant aux illustrations, elles toucheront davantage si elles représentent aussi bien des femmes que des hommes.»

Et d'appliquer ce second principe : intitulées "Ingénieur, Ingénieure" et "Educateur, Educatrice de la petite enfance", les cartes montrent toutes deux une femme et un homme pratiquant ces 2 professions sur leurs lieux de travail. Ces photos sont en noir et blanc, et illustrent des professions réputées être des bastions ou masculin ou féminin (voir également à ce sujet le document N°432 en annexe).

La possibilité de commander ces cartes **gratuitement** vous est offerte dès à présent et ce jusqu'à épuisement du stock. Vous pouvez vous procurer ces cartes au moyen du **bulletin de commande ci-joint**.

DIP – DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, GENÈVE
Guide des formations pour adultes à Genève

Tout savoir sur la formation pour adultes à Genève en un peu plus de 70 pages : le *Guide des formations pour adultes à Genève* est disponible. Edité par le DIP genevois et réalisé par l'Unité information de l'Office d'orientation et de formation professionnelle (GE), cet ouvrage présente de manière pratique et synthétique l'ensemble des formations pour adultes proposées par les écoles et institutions publiques ou subventionnées du canton.

Les formations sont classées par degrés : formations de base, formations professionnelles supérieures, hautes écoles spécialisées, université. En outre, un chapitre présente d'autres formations continues et perfectionnements. Finalement, les possibilités d'obtenir des bourses sont également expliquées, au même titre que le système législatif qui les régit.

Pour commander le guide (au prix de SFr. 5.-), veuillez vous adresser à l'adresse ci-dessous :

Centre d'information sur les études et professions
Office d'orientation et de formation professionnelle
rue Prévost-Martin 6
case postale 457
1211 Genève 4
Tél. 022 / 705 02 69/70 – Fax 022 / 705 04 60
e-mail : oofp@etat.ge.ch

BUREAU FÉDÉRAL DE L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES, BERNE
Paso doble fait son entrée

Paso doble, la nouvelle publication du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, a comme objectif de faire bouger les choses pour que soit réalisée l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle. Ce journal annuel examine les effets réels de la loi sur l'égalité, présente des projets concrets et donne des conseils pratiques de mise en œuvre de l'exigence d'égalité dans le domaine professionnel.

La directrice du Bureau, Madame Patricia Schulz, explique que «le *paso doble* est une danse vivante, expressive, riche d'une infinité de pas et de figures. L'égalité aussi exige des partenaires actifs, qui agissent de façon créative et avec endurance en faveur de mesures efficaces. Nous espérons pouvoir à l'avenir compter toujours plus avec ces partenaires-là.»

Vous pouvez commander des exemplaires (en français ou en allemand) gratuitement auprès de :

EDMZ-Diffusion
3003 Berne
Fax 031 / 325 50 58
e-mail : ed mz@bbl.admin.ch



SSP – FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Sciences du sport à l'Université de Lausanne – Conditions d'admission

L'unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives de l'Université de Lausanne (au sein de la Faculté SSP) informe sur les licences en sciences du sport et de l'éducation physique (année académique 2000-2001, début des cours : 23.10.2000).

Pour être admis, les candidats doivent se soumettre à un examen préalable d'aptitudes physiques comportant 6 épreuves (éducation du mouvement, natation-plongeon, athlétisme, roller in line, jeux, agrès). Cet examen est fixé au samedi 09.09.2000 (08:00-18:00).

Pour obtenir la brochure d'information sur les licences, ainsi que le feuillet d'information relatif à l'examen préalable d'aptitudes physiques, vous pouvez vous adresser à :

Unité d'enseignement et de recherche
en activités physiques et sportives
Villa des sports – Dorigny
1015 Lausanne
Tél. 021 / 692 21 80 (le matin) – Fax 021 / 692 21 55

IUMSP – INSTITUT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE, LAUSANNE

La rupture d'apprentissage : chance ou problème ?

De 95 à 97, l'IUMSP et l'Institut de psychologie de l'Université de Berne ont mené, en collaboration avec d'autres institutions du secteur de la formation professionnelle ou du secteur médico-social, deux études dont les principaux objectifs étaient d'exposer les problèmes de santé et notamment les conduites de dépendance liés aux ruptures d'apprentissage, et les manières d'y répondre. La brochure *La rupture d'apprentissage : chance ou problème ?* en présente les résultats. Elle se structure en trois sections principales : les moyens de prévention de la rupture d'apprentissage, les mesures envisagées au moment de la rupture et les interventions après la rupture. Finalement, un chapitre fournit quelques exemples de programmes novateurs à l'intention des jeunes en difficulté.

Les commandes individuelles sont gratuites (au-delà de 3 brochures : SFr. 5.-/la brochure). La brochure est éditée en trois langues (français, allemand, italien) et peut être commandée à l'adresse ci-dessous :

Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive (IUMSP)
rue du Bugnon 17
1005 Lausanne
Tél. 021 / 314 72 92 – Fax 021 / 314 72 44
e-mail : Myriam.Maeder@inst.hospvd.ch

CFF – CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES, LAUSANNE Carrière professionnelle aux CFF

Le Centre de la formation professionnelle Ouest des CFF propose une nouvelle brochure : *Places d'apprentissage pour démarrer votre carrière professionnelle*.

Cette brochure rassemble, outre des informations générales sur l'entreprise, plusieurs documents : la liste des places d'apprentissage 2000, des fiches d'information sur différentes professions (employé/~e de commerce en transports publics, en agence de voyages, informaticien/~cienne, constructeur/~trice de voies de communication, artisan/~e, nettoyeur~euse en bâtiments, dessinateur/~trice-géomètre, magasinier/~ière), une fiche de candidature pour un stage et un formulaire d'inscription pour un apprentissage.

Pour commander cette brochure ou pour tout autre renseignement :

CFF – Centre de la formation professionnelle Ouest
av. de la Gare 41
1001 Lausanne
Tél. 0512 24 28 16 – Fax 0512 24 32 37
ou sur Internet : <http://www.cff.ch>

SATW – SCHWEIZERISCHE AKADEMIE DER TECHNISCHEN WISSENSCHAFTEN (ACADEMIE SUISSE DES SCIENCES TECHNIQUES), ZURICH *TechnoScop*

La SATW s'emploie à permettre à la jeunesse de connaître par elle-même les perspectives et les possibilités offertes par la technique. Leur publication, *TechnoScop*, souhaite y contribuer en apportant aux jeunes des informations et des suggestions en provenance du monde de la technique.

TechnoScop est édité depuis deux ans en allemand. La SATW publie une édition (N°6/99) destinée à la Suisse romande. Cette première édition française est consacrée à la microtechnique, «domaine qui non seulement permet à la Suisse d'occuper une position enviable dans le monde, mais offre des débouchés professionnels passionnants aux étudiants dans le domaine des sciences techniques».

Pour commander gratuitement cette publication :

SATW – TechnoScop
Madame Cl. Reinke
Département de pharmacie
Université de Bâle
Totengässlein 3
4051 Bâle
Tél. 061 / 261 79 40 – Fax 061 / 261 79 07
e-mail : info@technoscop.ch
<http://www.technoscop.ch>



CTIE – CENTRE SUISSE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT, BERNE

Brochures d'information

Le CTIE vient de publier deux brochures d'information concernant Internet :

- **L'orientation scolaire et professionnelle sur Internet**

Ce prospectus informe sur le site *orientation.ch*.

- **Internet, le guide**

Cette brochure s'adresse plus particulièrement aux écoles.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de ces deux brochures.

En ce qui concerne le site *orientation.ch*, vous trouverez également en page 11 de ce Bulletin, une communication de la CIDOSP. En outre, voici un complément d'information du CTIE sur ce même sujet (on n'est jamais trop bien informé!!) :

»Le site *orientation.ch* contient une nouvelle rubrique d'une cinquantaine de pages, *J'ai mon CFC, mon diplôme*, qui s'adresse principalement aux jeunes ayant terminé leur formation et désireux de connaître les voies professionnelles qui leur sont ouvertes. Les quatre thèmes suivants sont abordés : Perfectionnement, Parcours professionnel, Langues étrangères / à l'étranger, Recherche d'emploi.

»Pour mémoire, le site national contient également une rubrique intitulée *Premier choix professionnel* et destinée aux élèves des deux dernières années de scolarité obligatoire, ainsi qu'à leurs parents.

»La version française de ces deux rubriques a été réalisée par Anne Monnier et collaboratrices, Service cantonal d'orientation professionnelle, Berne, et par J.-B. Thévoz, Office régional d'orientation de Pérrolles, Fribourg.

»D'autre part, lors de la manifestation nationale du 16.11.99 à Berne organisée dans le cadre des Netd@ys99, le module *bourse des places d'apprentissage* de la base de données documentaire en phase de réalisation a été présenté aux quelque 200 personnes présentes. L'interconnexion entre les différents modules de la base de données a été particulièrement mise en évidence.

»Rappelons que cette base de données permettra en effet aux internautes de consulter au travers d'une unique interface conviviale des informations systématiques sur les places d'apprentissage, les professions, les formations en école et les formations universitaires. Elle inclura également la gestion électronique des documents répertoriés dans les centres d'information professionnelle. La CIDOSP est présente dans le groupe de travail que le groupe pilote du projet national a nommé et chargé de la réalisation de la base de données.

Pierre Bernasconi

Projet national " L'orientation scolaire et professionnelle suisse sur Internet "

CTIE

Tél. 031 / 301 20 91

e-mail : *p.bernasconi@sfib-ctie.ch*

**OFFT – OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE, BERNE
Procédure de consultation**

Une révision générale du règlement sur les cours d'introduction d'
orthopédiste

est entrée en phase de consultation au début octobre, et ce jusqu'à mi-décembre 99. La révision de ces prescriptions a pour but d'adapter la formation pratique interentreprise aux exigences du nouveau règlement de formation qui entrera en vigueur au cours de l'année 2000. Cette nouvelle réglementation concerne uniquement la profession d'orthopédiste (options prothèses et orthèses) et est appelée à remplacer le règlement en vigueur aux cours d'introduction des bandagistes et des orthopédistes.

**CONVENTION PATRONALE DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE, LA CHAUX-DE-FONDS
Formation modulaire en horlogerie**

La Convention patronale nous communique que, pour la rentrée 99, les cours de la formation modulaire en horlogerie pour adultes ont rencontré un vif succès auprès du public. Plus de cent intéressés ont été sélectionnés et suivront un ou plusieurs des modules proposés. Pour la première fois, un module terminal a été ouvert. Il s'agit de la dernière étape avant l'obtention du certificat fédéral de capacité d'horloger praticien pour les huit participants de ce module terminal.

Vous trouverez **en annexe (En bref Information)** un communiqué de presse de la Convention patronale à ce propos.

Une brochure donnant toutes les explications sur la formation modulaire en horlogerie peut être commandées gratuitement à l'adresse suivante :

Convention patronale
Service "Formation professionnelle"
av. Léopold-Robert 65
case postale
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 914 51 61 – Fax 032 / 913 46 06
e-mail : info@cpih.ch

**FSEA – FÉDÉRATION SUISSE POUR L'EDUCATION DES ADULTES, LAUSANNE
Communications****● Cours pour formateurs et brevet fédéral**

Depuis 91, la FSEA romande offre des formations pour formateurs de niveau 1 et depuis cette année, de niveau 2. Suite à l'adoption du nouveau brevet fédéral de formateur/~trice, la FSEA a la responsabilité de mettre en place les conditions et de contrôler la qualité sur le plan suisse. A ce titre, elle a nommé une Commission Assurance Qualité (CECOM). La Commission qualité débute ses travaux en novembre pour fixer les modalités et directives d'application du règlement pour le nouveau brevet fédéral.

Cet important changement implique que la FSEA romande cesse d'offrir elle-même des formations pour formateurs. Le cours-pilote de niveau 2 s'est terminé par une évaluation positive en juin dernier (il a bénéficié d'un soutien financier de Pro Helvetia pour 99). Le dernier cours de niveau 1 prendra fin en janvier 2000.

● Festival «Formation en fête» '99

Un atelier d'évaluation du Festival a eu lieu le 22.11.99. Il s'agissait de présenter les résultats intermédiaires de l'évaluation du Festival '99 et les projets d'avenir. Cela a été également l'occasion d'avoir un retour sur ce qui s'est passé dans les régions romandes à l'occasion de cette semaine de la formation.

Quelques chiffres pour toute la Suisse : 1'200 activités pour un nombre de participants/visiteurs estimés à 100'000, tous les cantons ont participé, la cérémonie d'ouverture du Festival le 01.06.99 à Berne fut un succès, les affiches du Festival ont été largement diffusées (1'000 ex. format mondial, 7'000 ex. A3, 27'000 ex. A4), la ligne InFoTel a reçu 400 appels, plus de 1'200 articles ont été publiés, 200 contacts par jour ont été dénombrés sur Internet (www.alice.ch).

Les coordinateurs régionaux et institutions partenaires en Suisse romande ont perçu le Festival comme un moyen privilégié d'entretenir les contacts entre institutions, de faire connaître le domaine de la formation continue, par les médias notamment, et d'engager des discussions politiques. Par contre le succès public n'était pas toujours au rendez-vous.

Il est prévu qu'un troisième Festival ait lieu en 2001. Nous vous tiendrons bien entendu informés dans ces pages.



**FSEA – FÉDÉRATION SUISSE POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES, LAUSANNE
Communications (suite)****● Qualité et insertion socioprofessionnelle**

Dans le cadre du programme européen LEONARDO, ce projet a pour but principal de montrer en quoi les démarches qualité en formation contribuent (ou non) à l'insertion socioprofessionnelle et de profiler un modèle de qualité adapté à des entreprises et organismes de formation PME/PMI, voir des « TPE » Toutes Petites Entreprises avec 5-10 collaborateurs. La direction romande de la FSEA, associée à l'Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handicapés ARPIH et à la Centrale suisse des entreprises d'entraînement CSEE, constitue le partenariat suisse dans ce projet qui s'étend de janvier 99 à décembre 2000. Il résultera de cette étude un guide méthodologique et un concept de formation européenne à la qualité (juillet-décembre 2000). 9 organismes de formation et de recherche, provenant d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, de la France, la République Slovaque et la Suisse participent à ce projet. Un site Internet est en voie de construction.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de ces différents projets, veuillez vous adresser auprès de la :

Fédération Suisse pour l'Education des Adultes FSEA
Secrétariat romand
av. de la Gare 10 – case postale 578
1001 Lausanne
Tél. 021 / 312 19 66 – Fax 021 / 312 55 92
e-mail : fsea@alice.ch

L'Orientation des Adultes : l'avenir, à quels prix?

vendredi 5 novembre 1999
Palais de Beaulieu, Lausanne

Compte-rendu

Le vendredi 5 novembre 99, quelque 220 personnes ont participé à la journée, organisée par la Commission Permanente pour la Formation Continue et le Perfectionnement CPFCP, qui abordait le thème «L'Orientation des Adultes : l'avenir à quels prix ?». Les intervenants à la table ronde, animée par Chantal Tauxe (journaliste à "24 Heures"), étaient :

- **Jean-Pierre Dauwalder**, Professeur à l'Institut de Psychologie de l'Université de Lausanne
 - **Yves Emery**, Professeur à l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique IDHEAP
 - **Grégoire Evéquoz**, membre de la CCO
 - **Christiane Langenberger-Jaeger**, Conseillère aux Etats et Présidente de l'Association Suisse pour l'Orientation Scolaire et Professionnelle ASOSP
 - **Jacques Neirynck**, Professeur honoraire à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL
 - **Yves Perrin**, Directeur général de l'Office de l'emploi à Genève
- Malheureusement, **Françoise Nallet**, Déléguée *Union Retravailler*, Paris, n'a pas pu prendre part à la journée pour raison médicale.

Chacun des intervenants a tout d'abord exposé son point de vue, ses préoccupations ou idées de réflexion quant au thème de la matinée.

Madame Langenberger tient en haute estime les conseillers en orientation : ils sont au centre de la construction d'une vie. La société actuelle se caractérise par une évolution constante (contexte économique et politique, révolution technologique, nouveaux besoins, etc.). Le domaine de l'orientation se trouve au milieu de ce monde professionnel en pleine mutation. Les conseillers se doivent d'être «au-dessus de la mêlée», proche de la pratique, tout en restant proche de l'économie et des associations professionnelles. Les partenaires de l'orientation doivent en outre se regrouper et former un «esprit de corps».

Monsieur Neirynck expose l'évolution du monde du travail face à l'émergence des nouvelles technologies et au développement de la société de l'information. Nous nous trouvons face à une réalité qui est la suppression massive d'emplois. Dorénavant, les individus devront se réorienter plusieurs fois dans leur vie d'adulte. De nombreux métiers sont affectés par cette révolution technologique (médias, communication, vente, banque, enseignement, industrie manufacturière, administration). Face à cet état de fait, l'enseignement et la formation se doivent d'être en prise sur la société. En outre, selon lui, il n'existe plus de marché suisse du travail ; il est dorénavant européen, voire mondial.

Selon Monsieur Emery, on trouve, dans les entreprises, un discours paradoxal sur le changement. Aujourd'hui, le mot d'ordre est la flexibilité. Le problème est que ces notions de flexibilité/mobilité/employabilité reposeraient uniquement sur les épaules de l'employé. L'entreprise et ses structures n'ont pas été remises en question. On reste dans une vision mécanique de l'entreprise, alors qu'il faudrait envisager celle-ci comme un organisme vivant. La gestion du personnel ne devrait plus se faire en fonction de "cases" à remplir, mais plutôt en termes de "champs" de développement, de domaine d'action. Le rôle de l'orientation de demain serait donc de se centrer sur la dynamique individu – institution.

Monsieur Perrin expose les relations, parfois ambiguës, entre les Offices Régionaux de Placement ORP et l'orientation professionnelle. Le problème est de savoir comment analyser la complémentarité qu'il pourrait y avoir entre ORP et Conseil en orientation ou entre rentabilité et psychologie de la personne. En l'an 2000, les ORP seront soumis à un nouveau mode de financement : la rentabilité en déterminera le taux. La question qui pourrait s'adresser à l'orientation est : «Est-ce que votre prestation augmente cette rentabilité ?». Dès lors, comment évaluer les prestations données au demandeur d'emploi ?

Monsieur Dauwalder confirme que l'orientation et la réorientation sont des processus "à vie". Quelques hypothèses face à l'avenir sont émises, des défis qui seront à relever par l'orientation. Par exemple, il est envisageable que, pour certain, la relation au monde du travail se fasse différemment. On peut utiliser l'image du surfeur : changer souvent de "job" pour rester au haut de la vague. Il s'agit donc d'anticiper les prochaines vagues. Un autre défi sera de cerner le moment opportun de l'intervention (éventuellement, de provoquer des "états critiques"). Il sera également nécessaire de ne pas perdre de vue l'idée de la qualité de vie. Une autre perspective serait d'envisager une orientation collective. Les objectifs de l'orientation seraient donc de garantir un développement durable et d'assurer la diversité.

Monsieur Evéquoz nous annonce dans un premier temps le changement de cap de la CCO qui sera désormais la Conférence Intercantonale Romande et Tessinoise de l'Orientation CIRTO.

7 thèses d'action ont été élaborées :

- ① définir les prestations, ② mettre en place des critères de qualité, ③ spécialiser les activités,
- ④ répondre à des besoins sociaux, ⑤ déterminer les coûts des prestations, ⑥ développer de nouvelles formes de partenariats et ⑦ restituer le sens de la déontologie.

Débat

A la question du financement de l'orientation des adultes, la plupart des avis convergent vers l'idée d'une prise en charge à plusieurs niveaux.

Le danger de la gratuité d'une prestation est que cette dernière soit perçue sans valeur ou soit utilisée de façon "légère". Tous sont d'accord pour déclarer que l'accès à l'orientation est un droit, mais qu'il faut envisager une participation du demandeur pour certaines prestations afin de le "responsabiliser".

Ainsi, il pourrait être envisageable, pour certaines prestations, de faire participer l'individu à leurs coûts (par exemple pour 1/4). Le financement de l'autre part pourrait provenir de partenaires (entreprises, assurance-chômage, pouvoirs publics). Bien entendu, il est indispensable d'envisager le cas de figure où le paiement de la part du consultant soit pris en charge par la collectivité pour assurer l'accessibilité aux personnes ne pouvant l'assurer.

Dès lors, il est indispensable de clarifier, d'évaluer et de "chiffrer" les prestations. Il faudra instituer une transparence des coûts. Il s'agira également de se positionner en Suisse romande, avec une gamme de prestation répondant aux nouveaux besoins des adultes.

Qui garantit qu'une prestation correspond aux exigences de qualité ? L'Etat devrait donner un certain nombre de garantie et passerait ainsi d'un rôle de prestataire de service à celui d'offreur de garantie.

L'orientation scolaire et professionnelle est plus que jamais indispensable et se doit de «rester au-dessus de la mêlée». L'orientation se situe à l'intersection entre la formation et l'économie. Il s'agira de prévoir les évolutions, de garder une certaine distance. Dans ce domaine, nous ne sommes plus en situation de monopole, notamment en orientation des adultes. En outre, il faudra plus que jamais tenir compte de la question de l'Europe. La mobilité sera également européenne.

*Compte-rendu de Sébastien Aeby
ASOSP/SR, Lausanne / 11.11.99*

Document

Annexe au Bulletin de l'ASOSP, Secrétariat romand	No 431 Nov.-Déc. 1999	Swissdoc Ecoles	Métiers 0614
Pénurie d'informaticiens			Classement
Source: BILAN, octobre 99/N°10			

La chasse aux informaticiens

Emploi II

La chasse aux informaticiens

Par JOST DUBACHER

Les entreprises suisses commencent enfin à investir dans la formation d'informaticiens. Mais, pour l'heure, la situation reste préoccupante sur le marché du travail. La pénurie de spécialistes se fait cruellement sentir au sein des PME actives dans la haute technologie.



Si je n'avais pas mon travail à l'EPFZ, nous serions partis aux Etats-Unis depuis longtemps, déclare sans ambages Wolfgang Flechtnar, cofondateur et président du conseil d'administration d'ISE, une entreprise zurichoise qui développe des logiciels pour la simulation des processus physiques dans les microchips. Logique: la société a toutes les peines du monde à trouver des collaborateurs dont le salaire ne serait pas exorbitant. Et quand Wolfgang Flechtnar déniche enfin la perle rare, les grands établissements américains surgissent pour tenter de débaucher le précieux collaborateur en lui proposant une rémunération indécente. C'est pourquoi l'ISE emploie déjà plus de dix spécialistes dans la grande agglomération de San Francisco, parmi lesquels des Suisses, qui n'ont ►

EMPLOI II

guère de perspectives d'avenir en Suisse, où l'économie se contente actuellement de parer à l'essentiel.

Gretag Imaging, à Regensdorf, souffre du même problème. Sans céder à la panique, le chef du personnel de l'entreprise zurichoise, Robert Wirz, semble lui aussi désespéré du marché du travail helvétique: «Si la situation ne s'améliore pas, nous devrons déménager aux Etats-Unis. Là-bas, les spécialistes sont aussi nombreux que les grains de sable dans le désert.» Si le producteur d'appareils de développement cinématographique devait un jour traverser l'Atlantique, la région zurichoise perdrait environ 120 emplois très qualifiés.

Les chiffres sont éloquents. Selon les recherches du professeur Carl August Zehnder, de l'EPFZ, il existe en Suisse 10 000 postes vacants sur un total de 110 000 spécialistes. Et l'écart entre l'offre et la demande ne cesse de croître. Alors que le marché a besoin de 7000 spécialistes supplémentaires, on en a formé seulement 850 l'an dernière. La situation est particulièrement critique dans le domaine en pleine explosion des réseaux. International Data Corporation (IDC) estime qu'en l'an 2002 ce secteur aura besoin de 60 000 experts alors que l'on en dénombrera seulement 40 000. En d'autres termes, un poste sur trois devrait rester vacant. Une économie qui souffre de carences aussi aiguës dans un domaine tech-



■ Une vaste offensive serait nécessaire sur le plan de la formation.

nologique clé voit son image se détériorer. Mais sa substance en pâtit elle aussi. Car des milliers d'entreprises continuent à mener leur train-train habituel, en repoussant leurs projets informatiques aux calendes grecques. Consultant en informatique chez Manpower, Kurt Locher en a fait l'expérience: «De nombreuses firmes recherchent des spécialistes de haut niveau à un tarif nul. Et si elles n'en trouvent pas, elles n'engagent personne.»

Croissance de 9% l'an

Pour la Confédération qui, en février dernier, a fondé son propre organisme baptisé Groupe de coordination Société de l'information (GCSI), cette situation est préoccupante. Surtout si l'on examine le nombre d'emplois inconsidérément offerts à l'étranger en raison d'un secteur informatique sous-développé. Une enquête de l'Union européenne estime que, durant ces pro-

chaines années, la branche informatique va prendre l'ascenseur et affichera une croissance de 9% par an, contrairement à l'économie dans son ensemble qui ne devrait progresser que de 2% à 3%. Le GCSI a d'ailleurs présenté un rapport dans lequel il exige que l'on renforce les mesures en vigueur dans le domaine de la formation. Mais malheureusement — et là les experts sont unanimes — la Confédération et les cantons ne peuvent rien faire. Car la Suisse dispose de places d'apprentissage en suffisance, qui offrent les qualifications de base nécessaires. Le malaise est plus profond. «Il n'y a pas un coupable», dit Willi Krebs, de l'Association pour la formation dans le développement des applications informatiques (AFDAI). *Tout le monde s'est endormi.*»

Plusieurs éléments expliquent pourquoi le premier certificat suisse d'informatique n'a été délivré qu'en hiver 1991. ▶

Cinq créneaux porteurs

L'utilisation de l'informatique simplifie les opérations, mais nécessite, à la base, beaucoup de travail. C'est pourquoi, en matière de formation, d'entretien ou de programmation, de plus en plus d'entreprises font appel à des sociétés partenaires (outsourcing). Pour les entreprises qui souhaitent se lancer, voici les cinq domaines qui offrent le plus d'opportunités.

1. Maintenance et marketing

Suite à l'ouverture du marché des télécommunications, l'expression «relation avec la clientèle» a pris une tout autre dimension. C'est ainsi que pour la maintenance et le marketing, les grands prestataires de services suisses et étrangers misent de plus en plus sur des PME.

2. Service global

Un service sur appel téléphonique, tous les utilisateurs d'informatique en rêvent. Les entreprises qui, seules ou en partenariat, offrent un service global allant de la fourniture de matériel à l'assistance en ce qui concerne le réseau en passant par l'organisation de cours ont des perspectives intéressantes. Leur part du gâteau de l'outsourcing devrait encore s'accroître.

3. Leasing et maintenance par téléphone

Les nouvelles technologies de télénformatique permettent de diminuer les frais inhérents au transport des données. Cela ouvre des opportunités pour les services à valeur ajoutée.

Aux Etats-Unis, il existe aujourd'hui déjà des entreprises qui proposent en leasing à leurs clients non seulement du matériel, mais également des logiciels. Ceux-ci obtiennent à un tarif fixe un programme complet de prestations, qui comprend également la maintenance du matériel par téléphone.

4. Développement d'applications

De nombreux experts prévoient pour l'année à venir un effondrement de la demande dans le secteur des services informatiques, mais c'est bien le contraire qui risque de se produire. Les sociétés se spécialisant dans les applications d'entreprise à entreprise basées sur

le Web devraient notamment enregistrer des taux de croissance élevés.

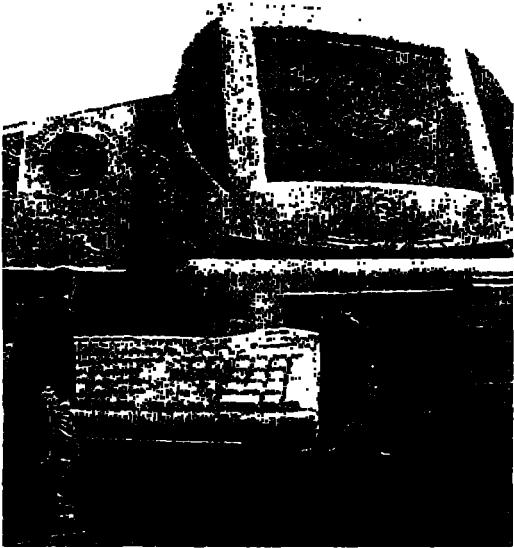
5. Formation

Aujourd'hui, deux millions de Suisses utilisent l'informatique dans le cadre de leur profession. Et ce nombre devrait encore augmenter. Parallèlement, les exigences augmentent: le nombre de plus en plus élevé d'applications demande des connaissances de plus en plus pointues. Les écoles publiques ne peuvent pas répondre à ces besoins en formation, et la demande de cours privés devrait croître, dans deux secteurs en particulier: les plans d'études orientés clients et les programmes d'apprentissage sur Internet.

Un boom européen

La branche informatique connaît un véritable essor en Europe aussi. Son chiffre d'affaires est supérieur à celui des industries de l'automobile, de l'aviation et de la métallurgie réunies. Le marché sur le Vieux-Continent est estimé à 300 milliards d'euros. Et toutes les applications informatiques qui contribuent à la création de valeur dans les autres branches ne sont pas prises en compte dans le calcul. Une opportunité énorme, que la Suisse n'ex-

ploite guère. Car, paradoxalement, l'Helvétie, qui connaît la plus forte densité d'ordinateurs personnels, manque cruellement de spécialistes. Dès lors, une vaste offensive sur le plan de la formation serait nécessaire. Ainsi qu'un certain esprit d'entreprise. Néanmoins, on peut déceler dans le pays les premiers signes d'une évolution des mentalités. En outre, de jeunes entrepreneurs perspicaces saisissent l'occasion pour faire le pas vers l'indépendance.



■ Le marché est estimé à 300 milliards d'euros.

► EMPLOI II

Premièrement, les géants helvétiques du domaine ont péché par omission. En effet, si chaque apprenti, chaque gymnasien peut aisément savoir que la Suisse a besoin de chimistes et de constructeurs de machines, en matière informatique les jeunes ont tendance à croire que c'est l'affaire des Américains.

Deuxièmement, la rapidité fulgurante avec laquelle se développe l'informatique joue également un rôle important. Les écoles publiques fournissent les connaissances de base, mais elles peuvent difficilement enseigner les technologies les plus récentes, souvent de marque déposée, au moins pour des questions de coûts.

Dès lors, ce sont surtout les entreprises du pays qui sont interpellées. Bruno Leu, directeur du Centre de formation professionnelle commun de la SIG et de Georg Fischer, l'a bien compris. Il a initié un cours professionnel pour informaticiens que cinq premiers apprentis viennent de commencer à suivre. Chacun coûtera 25 000 francs à son entreprise la première année. Mais, finalement,

cette formation sera fort peu coûteuse, estime Bruno Leu. Car, durant la troisième et la quatrième année, les jeunes professionnels sont si productifs qu'ils compensent les frais occasionnés. Responsable du développement des applications auprès de la Banque Cantonale de Zurich, Willi Krebs relève également l'importance de l'apprentissage d'informaticien, reconnu officiellement par l'ex-OFIAMT voilà quatre ans. «*Dans de nombreux domaines, ces professionnels en savent autant que les universitaires.*» Pour lui, il est donc primordial que l'apprentissage d'informaticien soit ancré dans l'esprit des enseignants, des élèves et des parents. Willi Krebs exhorte également l'économie à créer un plus grand nombre de postes de formation. «*Il n'est pas normal que certaines entreprises se contentent d'engager les gens qui se trouvent sur le marché sans en former elles-mêmes.*»

Davantage d'étudiants

Dans le collimateur de Willi Krebs figurent les grands groupes informatiques et les nouvelles sociétés de télécommunications. Cela dit, ces entreprises semblent, elles aussi, comprendre la situation. Porte-parole de Diax, Reto Zurflüh accepte le reproche de Willi Krebs: «*Dès l'an 2000, Diax formera aussi des apprentis,*» promet-il.

D'autres facteurs plaident en faveur d'un retournement de tendance, tel que le nombre d'étudiants en informatique qui est à nouveau en hausse, après des années de recul. Particulièrement prometteur, le fait que les grands fabricants informatiques étrangers ne restent pas inactifs. Ainsi, l'année dernière, la société allemande SAP a fondé le SAP College à Olten, qui a formé, en une seule année d'existence, plus d'une centaine d'experts en logiciels.

Voilà qui permet d'espérer. Il ne s'agit cependant pas de sonner la fin de l'alerte. Car «*les informaticiens ont un délai de livraison particulièrement long*», comme le souligne Bruno Leu. La chasse aux professionnels qualifiés va continuer. Les ►

► EMPLOI II

entreprises de télécommunications, les banques et les assurances, qui ont les moyens — et l'habitude — de payer des primes pour engager les spécialistes dont elles ont besoin, continueront à rendre la vie dure aux PME, en particulier aux rares perles technologiques du pays.

Il est donc d'autant plus important que les patrons de PME recherchent de nouvelles voies afin de rester dans le coup sur le marché du travail, et ce sans dépenses excessives. A l'instar de Franz Vonlanthen et Andreas Danuser, de la société bernoise Inalp Networks SA, qui misent sur les *stocks options*. Selon ce fameux modèle salarial

américain, le collaborateur touche un salaire de base relativement modeste, mais participe au succès de l'entreprise. Il reçoit des options sur les actions de sa société qu'il peut vendre dans un délai donné. Point fort du système: seul le prix de l'option est soumis à l'impôt, et non la valeur réelle de l'action. Franz Vonlanthen est enthousiasmé par cette formule, qui ménage la trésorerie de la firme, financée par des apports de capital-risque, et «*nous amène des professionnels qui ne se contentent pas d'accomplir les tâches requises, mais pensent entreprise*». Inalp développe des composants de matériel et de logiciels pour l'industrie des télécommunications. L'entreprise a des objectifs ambitieux et connaît une croissance rapide: en une année et demie, elle a déjà créé treize nouveaux emplois, et entend bien continuer sur sa lancée.

Voilà longtemps que le professeur Wolfgang Fiechtner — également président d'ISE (Integrated Systems Engineering) — demande l'encouragement à la création d'entreprises comme Inalp. Pour cet expert de la scène informatique helvétique, nous nous trouvons dans un cercle vicieux. Sans base industrielle autonome dans la branche informatique, les vrais professionnels ne sont pas encouragés à rester en Suisse, or, sans spécialistes pas de créativité, et en l'absence de climat innovateur, les jeunes n'ont aucune motivation à se lancer dans l'informatique. ■



■ Le SAP College, à Olten.

Document

Annexe au Bulletin de l'ASOSP, Secrétariat romand	No 432 Nov.-Déc. 1999	Swissdoc Ecoles	Métiers
<i>Ces hommes qui exercent des métiers dits féminins</i>		Classement	

Source: Femina, N° 45-07.11.99

Les nouveaux pionniers



PHOTOS SHUTTERSTOCK

Un éducateur de la petite enfance, un papa de jour, un esthéticien... Ces hommes ont un point commun: ils exercent des métiers dits féminins. Avec compétence, succès et en combattant les préjugés.

Enquête et témoignages.

Sandra Andrade

C'est le monde à l'envers! Tandis que des femmes partent à l'assaut de l'armée ou des métiers techniques, des hommes choisissent des professions prisées par la gent féminine. Ils ne courront certes pas les rues et, pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'une reconversion survenue après une profonde remise en question. Ainsi Jacques Zufferey, 30 ans: après sa scolarité obligatoire, il entame un apprentissage de mécanicien électrique, poussé par ses parents qui souhaitent le voir apprendre un bon métier. «Je ne regrette pas cette expérience, mais au bout d'un moment j'ai commencé à réfléchir sur le sens que j'allais donner à ma vie», raconte Jacques. Je n'avais jamais rêvé de m'occuper de jeunes enfants, mais c'était probablement en moi depuis très longtemps.» C'est en discutant avec une amie enseignante que lui vient l'idée de devenir instituteur. Il se rend dans une classe enfantine pour voir un peu com-

ment ça se passe, et là il comprend que c'est vraiment son truc. Tout à sa quête d'épanouissement personnel, Jacques pose sa candidature pour les petites classes sans même songer qu'il fera figure d'oiseau rare. «A l'école, j'ai été très étonné de découvrir que j'étais le seul homme de ma volée. La quasi-totalité de mes congénères se portent volontaires pour les grandes sections. Moi, j'étais attiré par le côté spontané, transparent et réaliste de la petite enfance. Chez les tout-petits, on ne trouve pas encore cette sournoiserie qui peut apparaître plus tard.»

Durant sa formation, Jacques s'accorde plutôt bien de la situation, «même si le côté pionnier c'est un peu lourd à porter. J'avais l'impression de devoir prouver qu'il est non seulement possible, mais aussi positif qu'un homme s'occupe d'enfants en bas âge.» Nanti de son diplôme, il postule pour un poste qu'on lui refuse à cause de son sexe. «C'était dans un village de montagne, justifie-t-il. En mi-

lieu urbain, les gens se montrent dans l'ensemble plutôt favorables.» De son premier jour dans sa nouvelle profession, il conserve un souvenir mémorable. «Une collègue m'a pris pour le concierge. J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire admettre que j'étais moi aussi enseignant. Elle ne voulait pas me croire, et insistait pour que je répare une lampe défectueuse.»

Depuis quatre ans, Jacques a troqué sa casquette d'instituteur contre celle d'éducateur de la petite enfance au sein de la crèche Beaulieu, à Sierre. Juste retour des choses, pour décrocher ce poste son sexe a joué en sa faveur. «Avant d'engager Jacques, nous étions à la recherche d'un éducateur, mais à l'époque il n'y en avait aucun sur le marché», explique la directrice, Stéphanie Röby. Nous n'avons donc jamais eu l'opportunité de travailler avec un homme auparavant. Sa présence nous apporte une certaine complémentarité: les hommes envisagent les choses diffé-

remment, ont des idées novatrices et mènent leurs projets à plus long terme que les femmes, freinées par la maternité. Grâce à Jacques, l'équipe a trouvé un nouvel équilibre dans les prises de décisions. Il a un point de vue original et soulève parfois des facettes d'une question auxquelles nous n'aurions pas pensé.» Jacques est le seul éducateur de sexe masculin parmi les dix personnes qu'emploie la crèche.

Sa famille a fini par accepter son recyclage, «au début ils se demandaient si ce n'était pas un caprice»; les amis qui le connaissent bien n'ont guère été surpris: «Au contraire, ils pensent que cela me convient mieux que mon ancienne profession.» Quant aux autres... «Mon activité provoque sûrement des réflexions derrière mon dos», suppose Jacques, qui s'en moque éperdument. Avec les enfants, tout baigne, même s'il met la pédale douce lors du premier contact. «Dans l'esprit d'un petit, si la maîtresse est mignonne, et qu'elle porte une jolie robe, ce sera une gentille



ne peut pas partager ses impressions avec un pair. «*Je suis un peu comme le pape*, confie-t-il en riant. Mais je conseille aux autres hommes que ça intéresse d'entrer dans ce milieu, qui offre de réelles possibilités. Le hic, c'est que notre société est trop soucieuse du paraître, et qu'un homme dans une profession de petite enfance ça peut faire sourire.» A ce propos, il raconte une petite anecdote. «*Quand nous emmenons plus de cinq enfants en promenade, nous devons être deux accompagnants. Un jour, alors que je marchais dans la rue avec une collègue et un groupe d'enfants de la crèche, une vieille dame nous a chaleureusement félicités pour notre jolie famille!*»

Marc Lamy veille sur des enfants à son domicile: il est donc «papa de jour», selon l'expression consacrée. Comme Jacques, il s'est d'abord orienté vers un métier plus «viril». Cuisinier de formation, il exerce dans l'hôtellerie, travaille beaucoup et supporte des horaires irréguliers pour un salaire peu gratifiant. Un jour, il décide de tout plaquer pour se consacrer à ses trois enfants. Savant que la demande existe dans son village, il propose ses services pour garder d'autres enfants et se heurte, au départ, à la méfiance des familles. «*Ensuite, le bouche-à-oreille a fonctionné. Comme je vis dans une maison avec jardin et que j'ai un bon contact avec les enfants, je réponds aux critères des parents. Tant et si bien que j'ai été obligé de refuser des demandes.*» Garder des enfants, un choix tout naturel pour cet homme issu d'une famille nombreuse... «*Il faut avoir le caractère pour*, se borne-t-il à constater. *Certains hommes ne pourraient pas, tout comme des femmes en seraient incapables.*»

«*On commence à trouver des hommes dans la profession*, commente Mireille Fitzé, responsable du réseau de Mamans de jour de la région d'Echallens qui, marché oblige, n'emploie que →

maîtresse. Moi, je n'ai évidemment pas ce genre d'arguments. Je préfère m'effacer un peu, faire visiter les lieux, présenter la salle. Peu à peu, on s'apprivoise et on s'adapte mutuellement.» Conscient d'apporter une sensibilité, une assurance masculine sécurisante dans un univers presque exclusivement féminin, il ajoute: «*Notre société a vu se développer le phénomène des familles monoparentales, et c'est souvent à la maman qu'incombe la garde des enfants. Pour ces derniers, je représente un peu l'image du père.*»

Quant à Stéphanie Robyr, elle constate avec plaisir un intérêt croissant de la part des hommes pour le domaine de la petite enfance. Elle espère que cette présence masculine contribuera à valoriser la profession. Certes, on est encore loin de la parité entre les sexes. Mais, en plus de Jacques, la crèche compte un stagiaire masculin (sur quatre), preuve que le métier s'ouvre timidement aux hommes. Pour l'instant, Jacques

Les nouveaux pionniers

des femmes. C'est très nouveau, de même qu'il est récent de voir les rôles traditionnels inversés dans certaines familles.» Marc Lamy appartient au réseau de Cossonay, qui fonctionne depuis 1995. «C'est la première fois que nous avons un homme parmi nous et j'en suis enchantée», souligne la responsable, Catarina Mrazek. Cela va de pair avec l'implication croissante des hommes dans la famille. Il n'y a pas si longtemps, seules les mamans me téléphonaient ou venaient chercher les enfants à la sortie du travail. Maintenant, on voit de plus en plus souvent les pères.» Selon Catarina Mrazek, aucune mère n'émet d'objections à l'idée de faire garder ses enfants par un homme. «En revanche, il y a des réticences chez certains pères, dues peut-être à un sentiment de jalouse», remarque-t-elle.

Du côté des centres de formation, on se contente de noter que, si la société évolue, les hommes ne se bousculent pas au portillon. L'Ecole de la petite enfance de Genève ne compte cette année que deux étudiants masculins sur vingt-cinq. Un chiffre variable selon les volées, mais qui n'a encore jamais pris l'ascenseur. A l'Ecole neuchâteloise des nurses, on déplore l'absence de garçons, mais on ne désespère pas d'en accueillir un prochainement. La formation a bien attiré quelques rares candidats, mais aucun n'a été retenu à l'examen d'admission. L'Ecole valaisanne des nurses a, quant à elle, admis un élève de sexe masculin, qui a finalement opté pour une autre formation. La pression de son entourage, probablement... «Les groupes de métiers féminins ressemblent beaucoup, par leur contenu, aux activités typiques de la mère de famille ou plus généralement de la femme dans la sphère domestique», relève la brochure *Vers l'Égalité*, publiée par l'Office fédéral de la statistique (1996). Une répartition des tâches ancrée dans la tradition qui veut que seule une femme sache pouponner, bichonner, soulager.

Sans que l'on puisse parler de grand chambardement, le secteur de l'aide familiale observe de légers signes annonciateurs de changement: «Les hommes demeurent en minorité, mais la situation a bien évolué lors de ces dix dernières années», affirme Mme Perrin, de la Fédération genevoise des services privés d'aides et de soins à domicile. Aujourd'hui nous employons plus d'hommes qu'autrefois.» L'aide familiale regroupe deux types de fonctions: l'assistance dans les gestes quotidiens — se lever, faire la lessive ou les courses — qui posent relativement peu de problèmes, et les soins corporels. «Là, on entre dans une sphère intime qui nécessite, particulièrement de la part d'un homme, une démarche professionnelle pointue», remarque Mme Perrin. En fait,

tout dépend des clients. Une vieille dame pourra se montrer ravie de faire une promenade au bras d'un monsieur. Mais d'autres peuvent à accepter qu'un homme vaque à des tâches traditionnellement exécutées par les femmes dans le couple.»

Autre domaine où l'émergence des hommes risque de modifier la donne: celui des instituts de beauté. «Il y a de plus en plus d'hommes qui s'intéressent à notre profession», remarque Christine Braendli, secrétaire centrale de l'Association suisse d'esthéticiennes. Leurs objectifs divergent: certains coiffeurs, visagistes ou physiothérapeutes désirent ajouter une corde à leur arc, d'autres candidats sont attirés par une clientèle masculine en progression.»

C'est le cas de Frédéric, qui effectue sa troisième année d'apprentissage dans une école privée lausannoise, dans le but d'ouvrir son propre institut. Unique garçon

de l'école, Frédéric espère bien tirer parti de la situation. «Beaucoup de clients préfèrent avoir affaire à un homme», affirme-t-il. Les esthéticiens sont encore rares, et c'est un avantage.» En effet, après avoir longtemps délaissé les hommes, le marché de la cosmé-

les infrastructures des écoles ne sont pas appropriées pour accueillir des hommes», affirme Christine Braendli. Lors des exercices pratiques, les élèves s'entraînent sur leurs camarades ou sur des modèles. Et certaines filles recrignent à se dénuder devant un garçon.» Pour pallier ces obstacles, l'association songe sérieusement à mettre sur pied des cours s'adressant aux hommes.

Jean-Luc Cazal, 38 ans, exerce le métier d'esthéticien au sein de l'institut Grain-de-Beauté, à Genève. «J'ai d'abord travaillé comme maquilleur auprès d'une maison japonaise, puis j'ai eu envie de me poser un peu, d'arrêter de voyager», explique-t-il. Jean-Luc, qui s'est spécialisé dans les soins pour les hommes, rencontre peu de difficultés avec les clients de l'institut. «Ils ne se gênent pas et posent rarement des questions. En fait, ils viennent pour se détendre.» Avec les femmes, la situation devient plus délicate. Passe encore pour un soin du visage,

mais il en va autrement pour les épilations et les massages. Jean-Luc ne s'en offusque pas. «Le premier pas est le plus difficile. J'essaie de mettre la cliente en confiance, et si elle refuse d'avoir affaire à un homme, nous n'insistons pas.»

Roseline Bolognini, son employeur depuis maintenant plusieurs années, se félicite d'avoir surmonté ses premières appréhensions en l'embauchant. «Au départ, sa candidature m'a étonnée, avoue-t-elle. Les esthéticiens sont rares, personnellement je n'en connaissais aucun sur Genève. Nous étions toutes un peu sceptiques, mais sa période d'essai s'est avérée très concluante. Ce métier ne peut convenir qu'à une minorité d'hommes. Comme les coiffeurs ou les stylistes, ils doivent être raffinés. Jean-Luc démontre quant à lui de réels dons artistiques.»

«La profession d'esthéticien est plus compliquée qu'on l'imagine,

précise-t-il. Elle requiert une bonne dose de psychologie, que certains ne possèdent pas. En institut de beauté, les gens se confient volontiers: il faut savoir écouter, répondre, conseiller... Et c'est un exercice parfois dangereux.»

Le scepticisme, qui revient de manière récurrente dans les discours, prouve qu'un long chemin reste à parcourir. Qu'importe, tous ces hommes qui s'épanouissent dans une profession qu'ils ont choisie par affinité, voire par passion, offrent une nouvelle image de la masculinité. «Mais je ne porte pas pour autant des tutus roses!» ironise Jacques Zufferey, par ailleurs heureux papa d'une fillette de quelques semaines. La parité des sexes dans le monde professionnel constituera peut-être, on ne peut que l'espérer, la grande victoire du prochain siècle. En attendant, Jacques et les autres ouvrent les portes aux nouvelles générations de garçons tentés par ces métiers considérés encore comme typiquement féminins.

«La profession d'esthéticien est plus compliquée qu'on l'imagine. J'essaie de mettre la cliente en confiance, et si elle refuse d'avoir affaire à un homme, nous n'insistons pas.»

tique a trouvé en eux un nouveau filon. Ils sont plus nombreux à oser franchir le seuil des instituts de beauté, et les grandes marques sortent des produits adaptés aux besoins de cette nouvelle clientèle. De même, les écoles d'esthéticiennes forment les filles à ce type de soins. «Mais à l'heure actuelle